

AVIS DE CONCOURS : CYCLE NORMAL DE L'ISITT

Le Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale organise le concours d'entrée au **Cycle Normal** de l'Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger :

Vendredi 20 Juillet 2018	Pour la Filière : MANAGEMENT OPERATIONNEL DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION
Vendredi 20 Juillet 2018	Pour la Filière : MANAGEMENT TOURISTIQUE

CONDITIONS ET MODALITES D'ADMISSION :

I/ Filière : MANAGEMENT OPERATIONNEL DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION.

- o Candidats bacheliers (Séries Sciences Economiques ou Sciences de Gestion Comptable) ;
- o Candidats titulaires d'un Baccalauréat Professionnel (Arts Culinaires, Comptabilité, Services de Restauration)
- o Candidats titulaires du Diplôme de Technicien en Hôtellerie (DTH) ;
- o Moyenne générale de sélection (**condition de recevabilité du dossier**) supérieure ou égale à **12/20** pour les candidats bacheliers (moyenne générale du baccalauréat) ;
- o Moyenne générale de sélection supérieure ou égale à **14/20 (condition de recevabilité du dossier)** pour les candidats titulaires d'un Diplôme de Technicien en Hôtellerie (moyenne générale du DTH);
- o Limite d'âge : 25 ans ;
- o Années d'obtention du baccalauréat ou du DTH: 2018, 2017 et 2016.
- o Les dossiers des candidats bacheliers des **missions étrangères** seront traités par une commission ad hoc.

Epreuves écrites du concours :

Epreuve écrite pluridisciplinaire (Culture générale- Comptabilité- Langues étrangères)	DE 15H00 A 18H00
--	-------------------------

N.B : Prévoir une calculatrice

II/ Filière : MANAGEMENT TOURISTIQUE.

- o Candidats bacheliers (Sciences Mathématiques (A&B), Sciences Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Lettres & Sciences Humaines) ;
- o Candidats titulaires d'un Baccalauréat Professionnel (Commerce)
- o Moyenne générale de sélection (**condition de recevabilité du dossier**) supérieure ou égale à **14/20** (moyenne générale du baccalauréat) ;
- o Limite d'âge : 25 ans ;
- o Années d'obtention du baccalauréat : 2018, 2017 et 2016.
- o Les dossiers des candidats bacheliers des **missions étrangères** seront traités par une commission ad hoc

Epreuves écrites du concours :

Epreuve écrite pluridisciplinaire ((Culture générale - Langues étrangères)	DE 10H00 A 12H00
--	-------------------------

CANDIDATURE AU CONCOURS :

- ✓ Les candidats **doivent obligatoirement s'inscrire en ligne** au concours sur le site de l'ISITT (concours.isitt.ma), et imprimer la fiche de candidature qu'ils recevront par mail après avoir candidaté. **Renseignez une adresse email correcte et assurez-vous d'y avoir accès**, un email d'activation de votre compte vous y sera envoyé.
- ✓ Les candidats **doivent obligatoirement déposer ou envoyer par voie postale** leurs dossiers de candidature (voir ci-dessous les pièces à fournir)

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES :

- ✓ La fiche de candidature **imprimée et signée** par le candidat ;
- ✓ Une copie certifiée conforme du baccalauréat ou DTH ;
- ✓ Une copie certifiée conforme du relevé de notes du Baccalauréat ou du DTH;
- ✓ Une copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ;
- ✓ Une photo d'identité ;
- ✓ Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

IMPORTANT :

- ❖ Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas pris en considération.
- ❖ Les candidats admis aux épreuves écrites seront convoqués à passer les épreuves orales du concours (entretiens devant un jury multidisciplinaire en langue française et en deuxième langue étrangère).
- ❖ La liste des candidats retenus par la commission de sélection sera affichée sur les sites (www.isitt.ma et www.tourisme.gov.ma) **à partir du Lundi 16 juillet 2018.**

Les dossiers de candidature doivent être adressés sous pli, **non recommandé ou dépôt direct** à l'adresse suivante : **Bureau des concours, Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger, Baie de Tanger, B.P 1651, Tanger**

La date limite de réception des dossiers pour les candidats titulaires du baccalauréat (1^{ière} session 2018 et les années 2017 et 2016) et les candidats titulaires du DTH, est fixée au **Mardi 10 juillet 2018**, délai de rigueur.

Pour les bacheliers de la 2^{ème} session 2018, le délai est prolongé au jeudi 19 juillet 2018.

Pour plus d'informations consulter le site web : www.isitt.ma ou contacter, durant les horaires administratifs du travail, le numéro suivant : 06-57-51-00-30 ou par e- mail : isittconcours@gmail.com

Les convocations seront retirées le jour du concours à l'ISITT.